

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
Institut Technique des Grandes Cultures



GRANDES CULTURES EN ALGERIE :
Tendances et coûts
de production
(2017-2018)



**Grandes cultures en Algérie :
Tendances et coûts de production
(2017-2018)**

**Cette brochure a été élaborée par
le Département des Etudes et des Programmes.
2019**

ISBN : 978-9961-881-32-3
Dépôt légal : Novembre 2019
Conception : Amrani Mohamed

SOMMAIRE

I. Conditions climatiques de la campagne agricole 2017-2018	5
I.1. Saison automnale	5
I.2. Saison hivernale	5
I.3. Saison printanière	6
II. Impact des conditions climatiques sur le déroulement de la campagne agricole 2017-2018	8
II.1. Saison automnale	8
II.2. Saison hivernale	9
II.3. Saison printanière	10
III. Situation chiffrée des grandes cultures (campagne 2017-2018)	12
III.1. Les céréales	12
III.1.1. Superficies emblavées, rendements et productions	12
III.1.2. Fertilisation et désherbage	12
III.1.3. Gamme variétale et production de semences	16
III.1.4. Disponibilités	17
III.1.5. Commerce extérieur	19
III.1.6. Coûts de production	20
III.1.6.1. Cas de matériel en propriété	20
III.1.6.2. Cas de matériel en location	21
III.2. Les légumineuses alimentaires	22
III.2.1. Superficies emblavées, rendements et productions	22
III.2.2. Gamme variétale et production de semences	24
III.2.3. Disponibilités	24
III.2.4. Commerce extérieur	25
III.2.5. Coûts de production	26

**LES GRANDES
CULTURES
EN CHIFFRES**



Superficie territoriale (ha)	238 174 100
Population (2017)	41,3 millions
Superficie agricole totale (ha)	43 437 455
Superficie agricole utile (ha)	8 490 716

Céréales (Bilan ITGC, 2018)

	Superficie (ha)	Production (q)	Rendement (q/ha)
Blé dur	1 599 294	31 636 398	21,27
Blé tendre	480 725	7 982 079	17,67
Orge	1 284 726	19 505 047	17,98
Avoine	81 201	1 174 479	15,23
Total	3 445 947	60 298 003	19,44

Légumineuses alimentaires (Bilan ITGC, 2018)

	Superficie (ha)	Production (q)	Rendement (q/ha)
Pois chiche	32 508	381 476	11,94
Lentille	27 623	293 423	11,47
Total	60 131	674 899	11,22

Importations des céréales au cours des 11 premiers mois de 2018 (CNIS)

	Quantité (q)	Valeur (dollars US)
Blé dur	14 836 649	442 305 610
Blé tendre	65 465 867	1 486 514 748
Orge	2 896 446	60 694 364
Avoine	1 291	67 377
Total	83 200 253	1 989 582 100

Importations des légumes secs au cours des 11 premiers mois de 2018 (CNIS)

	Quantité (q)	Valeur (dollars US)
Pois chiche	493 960	70 319 369
Lentille	517 362	45 208 568
Fève	15 679	1 892 654
Autres	964 118	106 009 984
Total	1 991 119	223 430 575

Contribution de l'agriculture (BM, 2017)

Valeur ajoutée de l'agriculture	20,563 milliards de dollars
Valeur ajoutée de l'agriculture par rapport au PIB	12,3%

I. Conditions climatiques de la campagne agricole 2017-2018

I.1. Saison automnale

La saison automnale s'est caractérisée par un déficit pluviométrique sur la majorité des régions, excepté quelques wilayas de la région Centre et Est, telles que Souk Ahras et Annaba qui ont enregistré des bilans pluviométriques saisonniers positifs. Dans la région Est, le cumul pluviométrique saisonnier n'a pas dépassé 100 mm ce qui a donné des bilans pluviométriques négatifs (-62% à M'sila, -40% à Khenchela, -43% à Batna, -32% à Oum El Bouaghi, -20% à Bordj Bou Arreridj, -27% à Constantine et -7% à Sétif). De même, certaines wilayas de la région Centre, telles que Médéa (-2%), Alger (-2%) et Ain Defla (-13%) ont enregistré des bilans pluviométriques légèrement déficitaires. Concernant la région Ouest, un déficit pluviométrique a été constaté sur la quasi-totalité des wilayas avec des bilans négatifs dépassant souvent les 50%, soit -73% à Saïda, -50% à Tiaret, -54% à Tlemcen et -56% à Aïn Témouchent (figure 1).

I.2. Saison hivernale

La saison hivernale a été marquée par un déficit pluviométrique généralisé sur le Littoral, le Sublittoral et les Hauts Plateaux Est, dû essentiellement aux faibles précipitations enregistrées durant le mois de janvier. Le cumul pluviométrique saisonnier n'a pas dépassé 284 mm, donnant ainsi des bilans pluviométriques négatifs (-38% à Guelma, -59% à Constantine, -87% à Oum El Bouaghi et -70% à Sétif). Aussi, Bien que les cumuls pluviométriques

mensuels des mois de février et décembre aient dépassé 100 mm, quelques wilayas du Littoral (Tizi Ouzou, Boumerdes et Alger) et du Sublittoral Centre (Bouira) ont enregistré des bilans pluviométriques négatifs. En revanche, à l'exception des wilayas de Tlemcen et Sidi Bel Abbès, la région Ouest a enregistré des bilans pluviométriques positifs grâce aux épisodes pluvieux modérés enregistrés durant les mois de janvier et février, soit 5% à Mostaganem, 18% à Aïn Témouchent et 47% à Oran, avec des cumuls saisonniers de 154 mm, 162 mm et 194 mm respectivement. De même, un excédent pluviométrique saisonnier a marqué les Hauts Plateaux Ouest (1% à Tiaret, 24% à Mascara et 12% à Saida) grâce aux pluies du mois de février et les épisodes neigeux qui les ont précédées (figure 2).

I.3. Saison printanière

La saison printanière de cette campagne s'est distinguée par son excédent pluviométrique important (dépassant souvent 50%) sur l'ensemble des régions à l'exception de la wilaya d'Annaba (-15%). Des pluies intenses ont caractérisé le Nord du pays depuis le début du mois de mars jusqu'au mois de mai. Les cumuls les plus importants ont été enregistrés dans les régions Centre et Ouest avec des bilans excédant 100% au niveau des wilayas de Médéa (188%), Bouira (104%), Aïn Defla (118%), Chlef (144%), Mascara (107%) et Oran (138 %). Les zones Littorales et Sublittorales de la région Est ont enregistré des bilans pluviométriques saisonniers moyens, à l'exception de la wilaya de Bejaia qui a enregistré un excédent de 78% (figure 3).

BILAN PLUVIOMETRIQUE DE LA SAISON AUTOMNALE (CAMPAGNE 2017-2018)

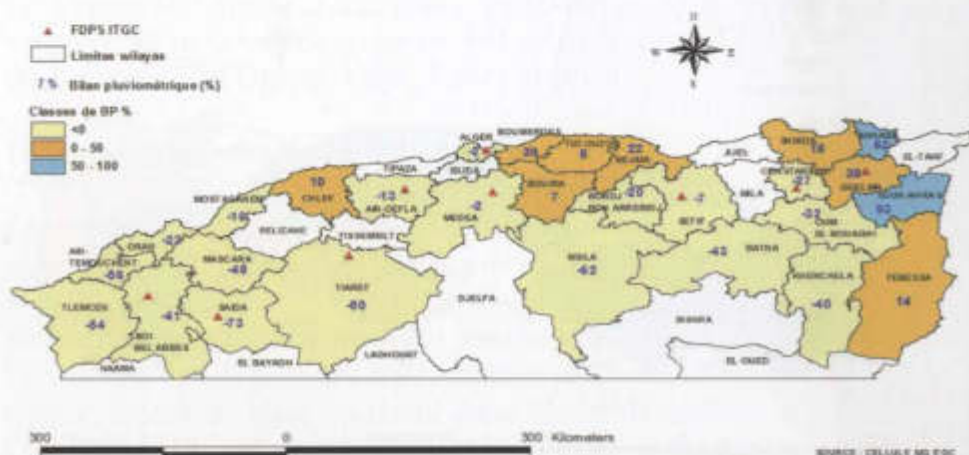


Figure 1. Bilan pluviométrique de la saison automnale.

BILAN PLUVIOMETRIQUE DE LA SAISON HIVERNALE (CAMPAGNE 2017-2018)

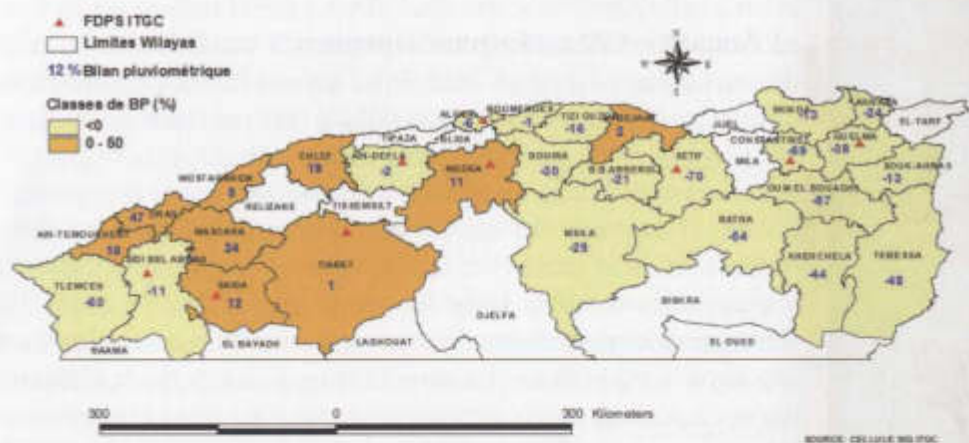


Figure 2. Bilan pluviométrique de la saison hivernale.

BILAN PLUVIOMETRIQUE DE LA SAISON PRINTANIERE (CAMPAGNE 2017-2018)

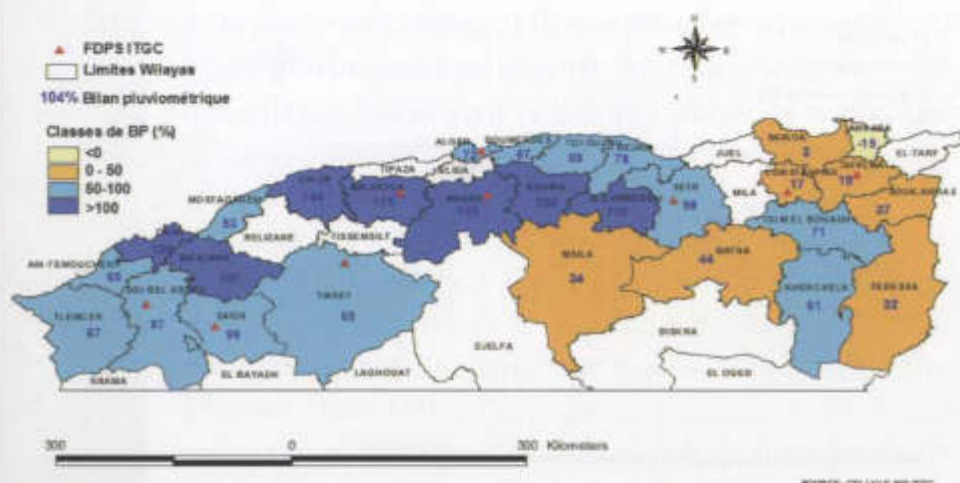


Figure 3. Bilan pluviométrique de la saison printanière.

II. Impact des conditions climatiques sur le déroulement de la campagne agricole 2017-2018

II.1. Saison automnale

À l'exception de quelques wilayas, telles que Boumerdes, Tizi Ouzou, Alger, Tipaza, Chlef, Aïn Defla et Sétif, les conditions climatiques de cette campagne ont été marquées par un manque de pluies durant les mois de septembre et octobre, entraînant ainsi un retard dans l'exécution des opérations de préparation du sol et de mise en place des céréales, particulièrement dans les zones dites précoces. Les premières pluies significatives enregistrées durant la 3ème décennie du mois d'octobre ont incité les agriculteurs à entamer la campagne labours-semailles dans de bonnes conditions d'humidité du sol. La période s'étalant de cette période jusqu'à mi-novembre a connu une perturbation climatique avec d'importantes chutes de pluies et une baisse

des températures. De telles conditions ont été favorables à la poursuite des labours, des façons superficielles et de l'épandage des engrais de fond, ainsi que pour l'installation des fourrages verts (trèfle) au niveau de certaines wilayas de la région Centre (Boumerdes, Tizi Ouzou, Alger, Tipaza et Blida).

II.2. Saison hivernale

Les premières décades du mois de décembre ont connu une activité pluvieuse ainsi qu'une chute de neige dans le Littoral, le Sublittoral Centre et Est et les Hauts Plateaux Est. Ces pluies ont ralenti les travaux de reprise des labours et de l'épandage des engrais de fond, notamment dans la région Centre, entraînant ainsi un retard dans les emblavements. A l'exception des wilayas de Souk Ahras, Mila et Saida, les Hauts Plateaux ont enregistré des cumuls pluviométriques faibles ne dépassant pas 25 mm. Ces pluies ont permis quand même une bonne levée des céréales et des fourrages installés durant le mois de novembre dans cette zone. Dans la région Centre, les pluies excessives des mois de novembre et décembre ont provoqué le lessivage de l'azote nécessitant en conséquence un apport en couverture. Toutefois, ces dernières ont eu un impact positif sur la croissance et le développement des céréales et des fourrages verts (bersim), tandis qu'elles ont retardé l'arrachage de la pomme de terre d'arrière-saison pour l'installation des céréales au niveau de la wilaya de Bouira. Les éclaircies ayant caractérisé le début du mois de janvier ont permis la poursuite des opérations d'emblavement dans de bonnes conditions, et surtout, de rattraper le retard enregistré durant le mois de décembre. Dans la wilaya d'Ain Defla, des pluies accompagnées de gelées durant cette période ont entraîné un retard dans le développement végétatif des céréales. La deuxième quinzaine du mois a été marquée par des éclaircies favorables à la poursuivre des emblavements (surtout au niveau des parcelles à précédent pomme de terre), mais

accompagnées de gelées qui ont provoqué un ralentissement de la croissance végétative des cultures déjà en place. Le mois de février a connu des précipitations qui ont retardé le démarrage des opérations d'entretien des cultures. Aussi, les basses températures des mois de janvier et février ont ralenti le développement des cultures au niveau de certaines wilayas (notamment Bouira et Médéa), alors que les intempéries ont ralenti leur entretien. Concernant la région Est (Guelma, Annaba, Skikda, Souk Ahras et El Tarf), les opérations d'entretien ont commencé timidement durant le mois de février à cause des conditions climatiques pluvieuses. Les opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions durant la première quinzaine du mois de mars avant d'être interrompues par les perturbations climatiques de la deuxième quinzaine du mois, caractérisées par des chutes de pluie et de neige. Les basses températures ayant accompagné ces précipitations ont ralenti la croissance et le développement des cultures.

II.3. Saison printanière

Les conditions climatiques du mois de mars ont eu un impact positif sur la végétation, toutefois, elles ont perturbé les opérations de désherbage chimique et de fertilisation azotée des céréales. Le début du mois d'avril a été sec au niveau de la zone Nord du pays tandis que la deuxième semaine a connu un épisode pluvieux avec des pics durant les journées du 13 et 14 du mois. Au niveau de la région Centre du pays, des pluies fines ont causé un engorgement des parcelles, notamment dans la wilaya de Tipaza (Sidi Rached). L'Est du pays a connu le même épisode pluvieux accompagné d'une baisse des températures, cette situation a été bénéfique pour les céréales. Toutefois, il a été constaté un début de jaunissement des céréales au niveau des wilayas d'Annaba et El Tarf à cause de la stagnation d'eau dans quelques parcelles. Les wilayas de Constantine, Mila et Oum El Bouaghi ont connu des précipitations appréciables

qui ont coïncidé avec le stade épiaison. Ces pluies ont permis le renforcement des réserves hydriques du sol pour un bon remplissage du grain. Néanmoins, elles ont causé la verse des orges et à un degré moindre des blés par endroits dans la wilaya de Constantine. Les précipitations du mois d'avril ont eu un impact positif sur les céréales au niveau des wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et M'sila. Cependant, il a été constaté l'apparition de taches jaunâtres sur les céréales au niveau de la wilaya de Sétif suite au lessivage de l'azote. De manière générale, les précipitations de fin de cycle n'ont pas affecté négativement les céréales malgré les faims d'azote qui ont été signalées. Au contraire, elles ont fourni une réserve d'eau aux céréales, permettant ainsi d'éviter tout stress hydrique durant le stade de remplissage du grain. Cela dit, de telles conditions causent la dégradation de la qualité des fourrages et favorisent l'apparition des maladies cryptogamiques, telles que l'oïdium, la septoriose et la tache auréolée. Dans les wilayas d'Ain Defla et Chlef, la deuxième quinzaine du mois de mai a connu de fortes précipitations, surtout du 16 au 20 mai. Ces dernières ont provoqué la verse sur quelques parcelles de blé dur (semis précoces) et de lentille, ainsi qu'une dégradation de la qualité des fourrages fauchés. Par contre, elles ont été bénéfiques pour les semis tardifs de céréales, surtout les parcelles à précédent pomme de terre à Ain Defla.



III. Situation chiffrée des grandes cultures (campagne 2017-2018)

III.1. Les céréales

III.1.1. Superficies emblavées, rendements et productions

La superficie emblavée en céréales a été de l'ordre de 3 445 947 hectares (ha), dont 1 599 294 ha de blé dur (46,41% de la superficie céréalière totale), 1 284 726 ha d'orge (37,28%), 480 725 ha de blé tendre (13,95%) et 81 201 ha d'avoine (2,35%). La superficie totale récoltée a été de 3 101 512 ha, soit 90% de la superficie totale emblavée, dont 1 487 685 ha de blé dur, 1 085 056 ha d'orge, 451 665 ha de blé tendre et 77 106 ha d'avoine (figure 4).

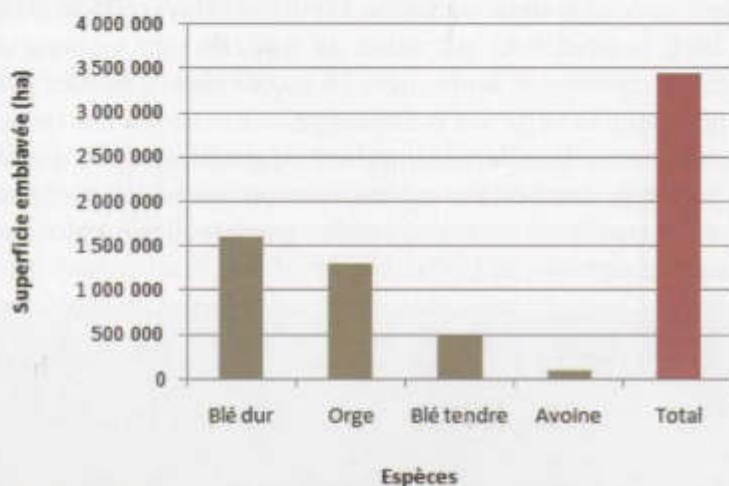


Figure 4. Superficie emblavée en céréales par espèce.

La production céréalière totale obtenue a été de 60 298 003 quintaux (q), dont 31 636 398 q de blé dur (52,46%), 19 505 047 q d'orge (32,35%), 7 982 079 q de blé tendre (13,24%) et 1 174 479 q d'avoine (1,95%) (figure 5).

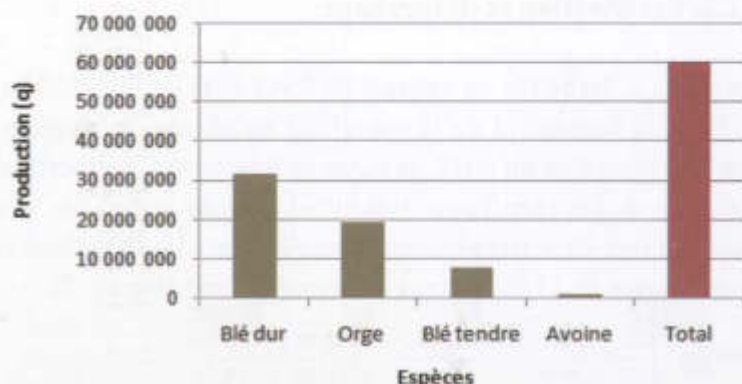


Figure 5. Production céréalière par espèce.

Le rendement moyen, toutes céréales confondues, a été de 19,44 q/ha, avec 21,27 q/ha pour le blé dur, 17,67 q/ha pour le blé tendre, 17,98 q/ha pour l'orge et 15,23 q/ha pour l'avoine. Les rendements de pointe enregistrés sont: 70 q/ha pour le blé (dans la région Est), 56 q/ha pour l'orge et 46 q/ha pour l'avoine (figure 6).

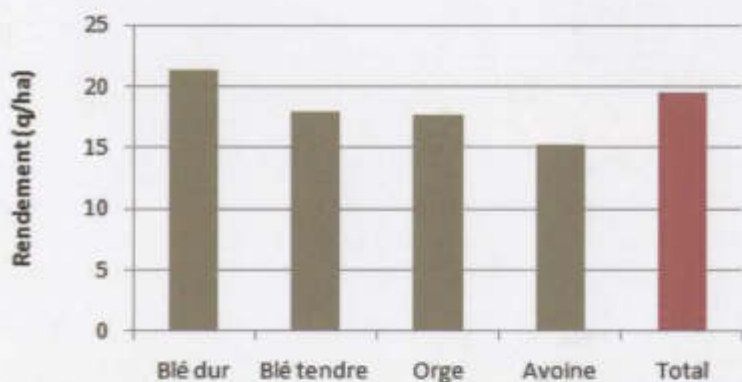


Figure 6. Rendement des céréales par espèce.

III.1.2. Fertilisation et désherbage

La superficie fertilisée en engrais de fond a été de 702 822 ha, soit 20,40% seulement de la superficie emblavée en céréales. Dans la région Sud du pays, presque la totalité de la superficie emblavée a été fertilisée (96,90%), tandis que 24,70% seulement ont été fertilisés dans la région Est, 19,88% dans la région Centre et 11,02% dans la région Ouest (figure 7).

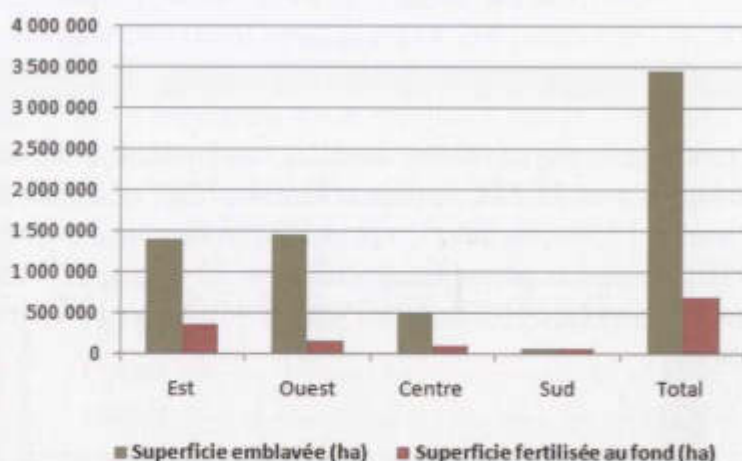


Figure 7. Fertilisation de fond des céréales.

D'une manière générale, les conditions climatiques qui ont caractérisé les mois de février et mars ont perturbé le démarrage et le bon déroulement des opérations d'entretien des cultures en provoquant des arrêts momentanés suite aux chutes de pluies et de neige. La superficie fertilisée en engrais azotés de couverture a été de 829 224 ha, elle ne représente que 24,06% de la superficie emblavée. Quant à la superficie désherbée, elle a été de 779 309 ha, soit 22,62% seulement de la superficie emblavée (figure 8).

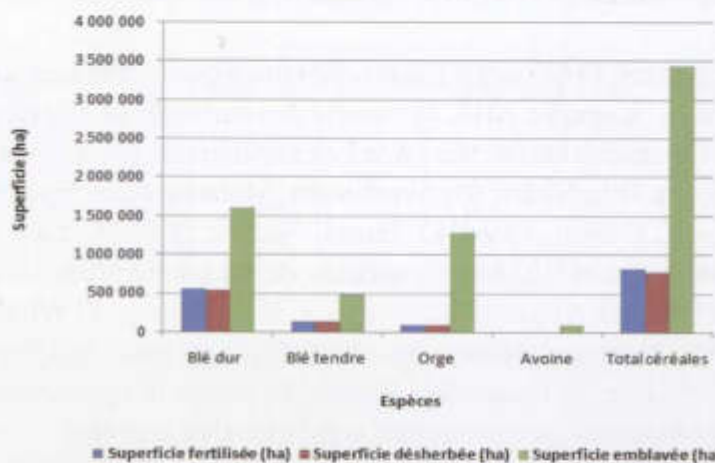


Figure 8. Fertilisation azotée et désherbage chimique des céréales.



III.1.3. Gamme variétale et production de semences

Le nombre de variétés de céréales en multiplication de semences durant la campagne 2017/2018 a été de l'ordre de 41 variétés, dont 17 variétés de blé dur (Ain Lehma, Boussallem, Chen'S, Cirta, Gta Dur, Hedba 03, Mansourah, Mohamed Ben Bachir, Megress, Ofanto, Oued El Bared, Saoura, Simeto, Targui, Vitron, Waha et Wahbi), 12 variétés de blé tendre (Ain Abid, Ain El Hadjar, Akhamokh, Anza, Arz, Boumerzoug, El Wifak, Hiddab, Massine, Mawna, Rmada et Tidis), 6 variétés d'orge (Barberousse, El Fouara 97, Rihane 03, Saida 183, Sougueur et Tichedrett) et une seule variété de triticales (Juanillo).



Le programme de production de semences de pré-base et base par espèce et par catégorie est porté dans le tableau 1. Les quantités brutes de semences collectées par espèce et par catégorie sont indiquées dans le tableau 2.

**Tableau 1. Programme de production de semences de céréales
par espèce et par catégorie**

Espèce	G0 (épi-ligne)	G1 (ha)	G2 (ha)	G3 (ha)	Total (G1-G3)
Blé dur	113 700	49,5	402,4	5 769,3	6 221,2
Blé tendre	50 200	31,7	154,4	2 234,0	2 420,1
Orge	19 000	18,7	125,5	1 119,0	1 263,2
Avoine	11 000	7,5	21,0	95,0	123,5
Triticale	2 000	0,8	2,0	-	2,8
Total	195 900	108,2	705,3	9 217,3	10 030,8

**Tableau 2. Quantités (q) brutes de semences collectées par espèce
et par catégorie**

Espèce	G1	G2	G3	G4	Total
Blé dur	161,6	1 408,2	12 683,5	134 150,1	148 403,1
Blé tendre	91,5	955,2	5 211,7	67 019,1	73 277,5
Orge	27,0	398,6	2 285,2	22 556,0	25 266,9
Avoine	12,5	118,0	369,6	979,0	1 479,1
Triticale	0,9	7,7	10,3	-	18,9
Total	293,5	2 887,7	20 560,3	224 704,2	248 445,5

III.1.4. Disponibilités

La figure 9 montre que l'Algérie reste un pays dépendant de l'étranger pour ses besoins en blés. Les statistiques du CNIS (2017) montrent que la production locale ne fournit que 48 kg/hab/an, soit 24%, pour un besoin de 202 kg/hab/an en blé dur, et 11 kg/hab/an, soit 21%, pour un besoin de 52 kg/hab/an en blé tendre, ce qui donne un taux de couverture par la production locale de 29% seulement pour les 2 espèces de blé (soit 84 kg/hab/an pour un besoin de 293 kg/hab/an). Cette situation s'explique par les faibles rendements obtenus et les habitudes alimentaires des Algériens, basées principalement sur la consommation des céréales sous leurs différentes formes (pain, couscous, pâtes, etc.).

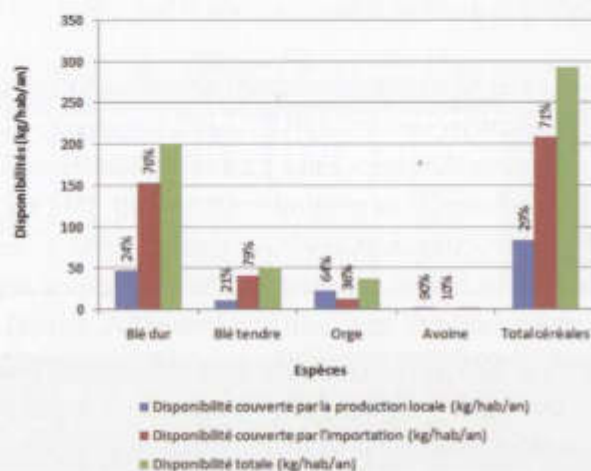


Figure 9. Disponibilités des céréales couvertes par la production locale et par l'importation.



III.1.5. Commerce extérieur

L'Algérie est classée quatrième importateur mondial de blé. Au cours des 11 premiers mois de 2018, l'Algérie a importé 8 320 025 tonnes de céréales pour une valeur de 1,98 milliards de dollars, contre 7 737 837 tonnes (1,69 milliards de dollars) à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 8% en quantité et 17% en valeur. Par espèce, le volume global des importations de blé dur a atteint 1,48 millions de tonnes (442 millions de dollars) contre 1,59 millions de tonnes (459 millions de dollars) à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 7% en quantité et 4% en valeur. Concernant le blé tendre, les importations ont atteint 6,5 millions de tonnes (1,486 milliards de dollars) contre 5,6 millions de tonnes (1,145 milliards de dollars) à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 16% en quantité et 30% en valeur. Une diminution de 41% en quantité et 32% en valeur a été relevée pour les importations de l'orge lors de cette période comparativement à la même période de l'année précédente (figure 10).

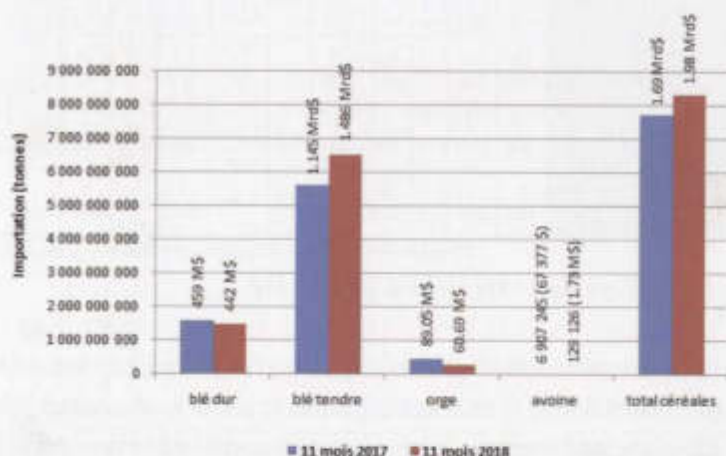


Figure 10. Importations des céréales durant les 11 premiers mois de 2017 et 2018.

III.1.6. Coûts de production

Le prix des intrants a subi une baisse dans la zone Littorale et les Hauts Plateaux au cours de la campagne 2017-2018. Ainsi, le prix de l'urée et du désherbant (Triasulfuron+Dicamba) ont chuté de 20% et de 19% respectivement, tandis qu'au niveau de la zone des Hauts Plateaux, ils ont chuté de 27% et de 20% respectivement. En revanche, dans la zone des Plaines Intérieures le prix de ces produits a connu une hausse de 20% pour l'urée et de 16% pour le désherbant (Triasulfuron+Dicamba) (tableau 3).

Tableau 3. Prix (DA) des fertilisants et des produits phytosanitaires

Zone		Littoral			Sublittoral			Plaines Intérieures			Hauts Plateaux		
Année		2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution
Produits													
Produits Fertilisants	TSP 46%	7 028	6 365	-9	7 021	6 616	-8	5 961	6 500	9	7 021	7 021	0
	Potasse K ₂ O (q)	14 000	14 000	0	14 000	14 000	0	14 000	14 000	0	14 000	14 000	0
	Urée	7 735	6 165	-20	7 247	5 962	-17	4 682	5 629	20	7 735	5 629	-27
Produits phytosanitaires	Désherbant (Triasulfuron+Dicamba) (kg)	13 650	12 583	-8	12 875	13 500	5	11 592	13 500	16	16 365	13 500	-18
	Désherbant (Clodinafop-propargyl) (L)	5 800	4 700	-19	5 908	4 700	-20	5 908	4 700	-20	5 908	4 700	-20
	Fongicide (Cyproconazole + Propiconazole) (L)	8 610	7 300	-15	8 770	7 300	-17	9 066	7 300	-19	9 066	7 300	-19

III.1.6.1. Cas de matériel en propriété

Le coût de production des céréales varie d'une espèce à une autre, d'une année à une autre et d'une zone à une autre. Ceci est dû principalement à la revalorisation annuelle des prix des intrants et du carburant. Le coût de production d'un hectare de blé dur dans la zone sublittorale est plus élevé comparativement

aux autres espèces céréalières et aux autres zones. Il a été évalué à 129 108 DA en 2018, et a connu une augmentation de 59% par rapport à l'année précédente. De même pour le blé tendre, le coût de production d'un hectare dans la même zone a été évalué à 128 038 DA en 2018, contre 79 860 DA en 2017, soit une augmentation de 60% (tableau 4).

Par zone, le coût de production au niveau de la zone sublittorale est plus élevé par rapport aux autres zones, cela est expliqué par la cherté des intrants dans cette zone, notamment pour les engrais de fonds (fertilisants phosphatés) et azotés, ainsi que le coût de la main d'œuvre.

Tableau 4. Coût (DA/ha) de production des céréales dans le cas de matériel en propriété

Zone	Littoral			Sublittoral			Plaines Intérieures			Hauts Plateaux		
Année	2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution	2017	2018	% d'évolution
Espèce												
Blé dur	89 421	126 807	42	81 260	129 108	59	74 803	121 429	62	78 819	125 748	60
Blé tendre	82 021	125 737	53	79 860	128 038	60	73 403	120 359	64	77 419	124 678	61
Orge	67 243	84 962	26	65 415	87 456	34	61 651	81 456	32	62 722	84 513	35
Avoine	67 475	84 342	25	65 647	86 836	32	61 883	80 836	31	62 954	83 893	33
Triticale	67 263	84 140	25	65 435	89 816	37	61 671	83 816	36	62 742	86 873	38

III.1.6.2. Cas de matériel en location

Le coût de production des céréales est plus élevé dans le cas de location de matériel. A titre d'exemple, au niveau de la zone sublittorale, le coût de production a été de **180 813 DA/ha** pour le blé dur en 2018 avec un matériel en location (tableau 5), contre **129 108 DA/ha** pour la même année, avec un matériel en propriété (tableau 4), soit une différence de 28,59%.

Tableau 5. Coût (DA/ha) de production des céréales dans le cas de matériel en location

Espèce	Coût en DA/ha	
	2017	2018
Blé dur	102 110	180 813
Blé tendre	100 710	180 243
Orge	84 410	134 344
Avoine	84 540	136 224
Triticale	84 570	135 704

III.2. Les légumineuses alimentaires

III.2.1. Superficies emblavées, rendements et productions

La superficie emblavée en légumineuses alimentaires durant la campagne 2017/2018 a été de 115 790 ha, dont 32 508 ha de pois chiche, 27 623 ha de lentille, 10 777 ha de pois sec, 2 843 ha de haricot sec et 42 039 ha de fève-féverole. La production moyenne des légumineuses alimentaires obtenue a été de l'ordre de 591 872 q, dont 381 476 q de pois chiche, 293 423 q de lentille, 114 857 q de pois sec, 27 619 q de haricot sec et 591 872 q de fève-féverole (figure 11).

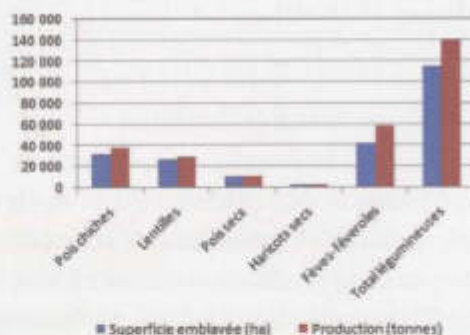


Figure 11. Superficie emblavée et production des légumineuses alimentaires.

Les rendements moyens pour chaque espèce ont été de l'ordre de 11,94 q/ha pour le pois chiche, 11,47 q/ha pour la lentille, 11,08 q/ha pour le pois sec, 9,82 q/ha pour le haricot sec et 14,68 q/ha pour la fève-fêverole (figure 12).

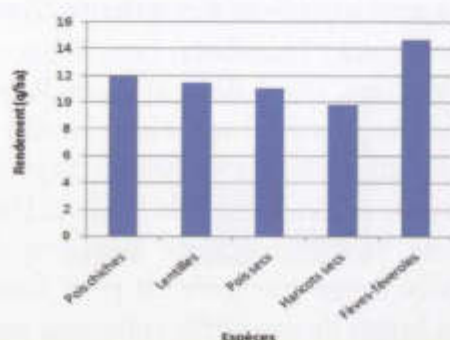


Figure 12. Rendement des légumineuses alimentaires.



III.2.2. Gamme variétale et production de semences

La gamme variétale des légumineuses alimentaires est peu variée comparativement à celle des céréales. Les variétés introduites en production sont de l'ordre de 22 variétés, dont 11 variétés de pois chiche (Ain Zada, Beni Chograne, El Ogbane, ILC 32/79, Makerra, Oued Rhumel, Seraidi, Souagui, Tafna, Tikjda et Béni Hamiden), 10 variétés de lentille (Atlas, Balkan 755, Dahra, Djendel, Métropole, Nel 45, Seybouse, Syrie 229, Tafrent et Taghit) et une variété de fêverole (Sidi Aich).

Le programme de production de semences de pré-base et base par espèce et par catégorie est porté dans le tableau 6. Les quantités brutes de semences collectées par espèce et par catégorie sont indiquées dans le tableau 7.

Tableau 6. Superficies emblavées en légumineuses alimentaires par espèce et par catégorie

Espèce	G0 (plants)	G1 (ha)	G2 (ha)	G3 (ha)	Total (ha)
Pois chiche	26 259	2,3	1,4	11,8	15,5
Lentille	29 169	1,8	7,4	61,3	70,5
Féverole	5 000	1,5		3,0	4,5
Total	60 428	5,6	8,8	76,1	90,5

Tableau 7. Quantités (q) collectées par espèce et par catégorie

Espèce	G1	G2	G3	G4	Total	Rendement moyen (q/ha)	Rendement maximum (q/ha)
Pois chiche	9,6	10,5	4,6	203,6	228,3	15,1	23,9
Lentille	7,1	16,5	221,1	773,3	1 017,9	15,9	32,3
Féverole	2,3	3,5	-	23,0	28,7	5,9	9,7
Total	18,9	30,5	225,7	999,9	1 274,9	15,2	32,3

III.2.3. Disponibilités

La production locale des légumineuses alimentaires (pois chiche et lentille) demeure insuffisante pour satisfaire les besoins de consommation de la population. Cette dernière ne fournit que 17% (0,5 kg/hab/an) des besoins de consommation

en lentille qui sont de 2,7 kg/hab/an et 27% (0,7 kg/hab/an) des besoins de consommation en pois chiche qui sont de 2,6 kg/hab/an, soit un taux de couverture par la production locale de 22% seulement (1,2 kg/hab/an) pour un besoin de 5,3 kg/hab/an pour les 2 espèces de légumineuses alimentaires (figure 13).

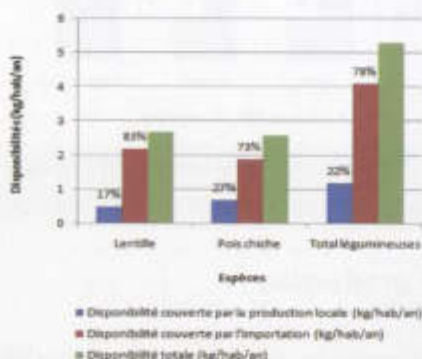


Figure 13. Disponibilités de pois chiche et de lentille couvertes par la production locale et par l'importation.

III.2.4. Commerce extérieur

Au cours des 11 premiers mois de 2018, l'Algérie a importé 199 112 tonnes de légumes secs (pois chiche et lentille) pour une valeur de 223 430 575 dollars, contre 213 587 tonnes (285 712 595 dollars) à la même période de l'année 2017, soit une baisse de 7% en quantité et 22% en valeur. Par espèce, le volume global des importations de lentille a atteint 51 736 tonnes (45 208 568 dollars) contre 79 277 tonnes (84 579 873 dollars) à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 35% en quantité et 47% en valeur. Pour le pois chiche, les importations ont atteint 49 396 tonnes (70 319 369 dollars) contre 74 183 tonnes (130 812 350 dollars) à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 33% en quantité et 46% en valeur (figure 14).

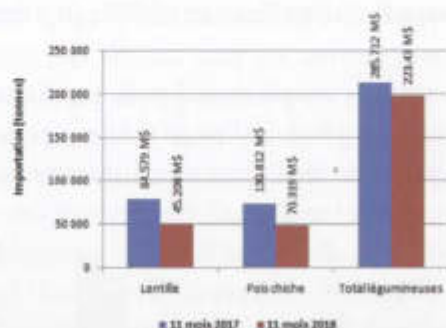


Figure 14. Importations des légumes secs (lentille et pois chiche) durant les 11 premiers mois de 2017 et 2018.

III.2.5. Coûts de production

La conduite traditionnelle des légumineuses alimentaires est moins coûteuse que la conduite intensive du fait que l'itinéraire technique préconisé n'est pas pratiqué dans sa totalité et la majorité des opérations coûteuses, telles que le désherbage et la fertilisation, ne sont pas réalisées. Aussi, il est à noter que le coût de productions des légumineuses alimentaires au niveau de la zone des Plaines Intérieures est légèrement moins cher, comparativement aux autres zones (tableau 8).

Par ailleurs, le coût de production des légumineuses alimentaires avec le matériel en location est généralement plus élevé par rapport au cas de matériel en propriété.

Tableau 8. Coût de production (DA/ha) des légumineuses alimentaires en 2018

	Littoral		Sublittoral		Plaines Intérieures		Hauts Plateaux	
	conduite traditionnelle	conduite intensive	conduite traditionnelle	conduite intensive	conduite traditionnelle	conduite intensive	conduite traditionnelle	conduite intensive
Lentille	53 193	117 492	51 754	117 511	51 041	114 472	52 330	116 827
Pois chiche	54 753	119 364	53 314	119 383	52 601	116 344	53 890	118 699



EDITION 2019

978-9961-881-32-3



9 789961 881323